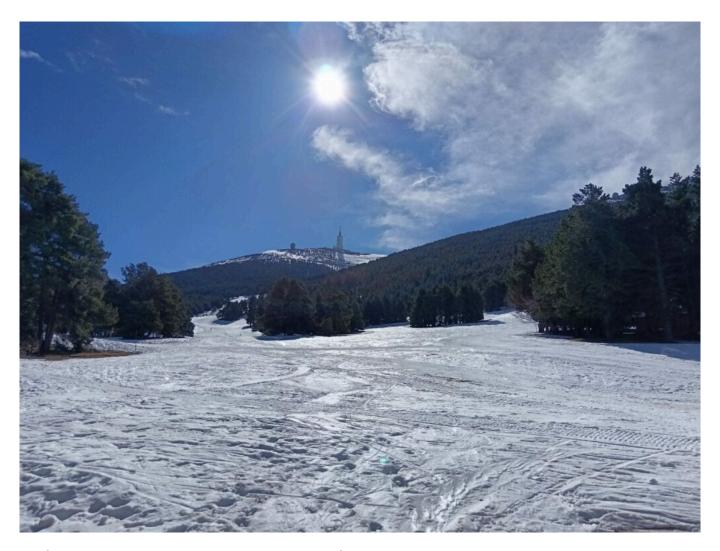


Bilan hivernal 2024 positif pour les stations de ski du Ventoux



Après une saison hivernale 2023 sans activités, les stations de ski du Ventoux sont de nouveaux en pleine croissance d'après le bilan hivernal 2024. La <u>CoVe</u> et la SPL de Développement touristique des stations du Mont Ventoux ont annoncé le mercredi 17 avril des chiffres très positifs pour l'année précédente lors d'une réunion de présentation et envisagent de nouvelles perspectives pour le printemps et l'été 2024.

Avec 700 000 visiteurs annuels en moyenne, le Mont Ventoux symbolise une place touristique centrale du département du Vaucluse. Après une année 2023 sans activités, marquée par les problèmes économiques



liés à l'inflation et à la crise sanitaire ainsi qu'un réchauffement climatique qui entraine un déneigement important lors des hivers, le bilan de cet hiver 2024 est reparti à la hausse notamment sur la station du Mont Serein.

C'est ce qui a été annoncé et détaillé le jeudi 17 avril par <u>Jacqueline Bouyac</u>, présidente de la CoVe accompagnée par sa vice-présidente <u>Dominique Plancher</u> et par Alain Constant, président de la SPL de Développement touristique des stations du mont Ventoux. Ce bilan se traduit par 19 jours d'ouverture, 5 833 forfaits vendus, une fréquentation d'environ 2 000 personnes par jour d'ouverture de la station et surtout un chiffre d'affaires de 104 639,70€ sur la saison.



@CoVe

Un été placé sous le signe de l'activité ludique et sportive

L'ensemble du personnel et l'équipe mise en place depuis le début de la saison en décembre ont su anticiper le retour de la neige en remettant en marche les remontées mécaniques dès le début de la saison.

Ce bilan positif engendre un élan prometteur pour le printemps et l'été qui arrivent à grands pas. Pour



maintenir l'attractivité touristique sur le Ventoux, plusieurs invitations ont été envoyées aux centres aérés du territoire de la CoVe afin d'emmener plusieurs visiteurs à essayer diverses activités en plein air. Parmi elles, on compte notamment le tubbing, le dévalkart, l'accrobranche, le toboggan, les trampolines, etc.

Carpentras, les sapeurs-pompiers se forment aux risques 'transport en commun' chez Transcomtat

Les sapeurs-pompiers de Carpentras se sont rendus au siège de l'entreprise <u>Transcomtat</u>, exploitant du réseau <u>Trans'CoVe</u>, pour une formation aux risques liés au transport en commun. Objectif : parfaire leurs connaissances et techniques d'intervention, et cultiver une approche commune de la sécurité.

C'est ainsi que les pompiers ont été accueillis en mini-groupes sur quatre matinées. Après une présentation de l'entreprise et de la législation en vigueur en matière de transport de voyageurs, les sapeurs-pompiers ont découvert les installations du site avec, notamment, les bornes de recharges électriques.

L'occasion pour Antoine, le formateur, habituellement contrôleur sur le réseau, de rappeler que «depuis septembre 2023, Trans'CoVe exploite 5 lignes urbaines avec des bus 100% électriques et que c'est le seul réseau de bus en Vaucluse à être totalement électrique». Des véhicules récents avec des fonctionnalités encore méconnues pour les pompiers : hayon amovible pour les personnes à mobilité réduite, surélévation ou inclinaison du bus, coupure électrique ou encore décompression et ouverture manuelle des portes.

Autant d'informations qui lors d'une intervention d'urgence sont importantes à connaître et peuvent faire gagner de précieuses minutes pour secourir des victimes. Près de 60 sapeurs-pompiers ont ainsi pu être mieux préparés pour gagner en rapidité et en efficacité.

Mireille Hurlin



Ecrit par le 26 octobre 2025







Ventoux : le chalet d'accueil du Mont Serein fait peau neuve



La station du Mont Serein s'est dotée d'un nouveau chalet d'accueil répondant aux normes d'accessibilités PMR, et permettant un meilleur accueil tout en sensibilisant le public à son environnement. Il a été inauguré par la communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin (Cove) ce samedi 17 février.

La station du Mont Serein fait partie des plus anciennes stations de ski de France puisqu'elle a ouvert dans les années 1930. Son chalet d'accueil, lui, n'a été construit qu'en 1976, puis a fait l'objet de plusieurs rénovations au fil des années, pour prendre une forme plus moderne et plus adaptée aujourd'hui.



Ecrit par le 26 octobre 2025







© Cove

Les derniers travaux, qui ont débuté en octobre 2022 et se sont achevés en novembre 2023, ont été nécessaires pour répondre aux normes d'accessibilités des personnes à mobilité réduite notamment. Le chalet dispose désormais d'un accueil permettant de présenter les activités des stations et sensibiliser les publics à l'environnement qu'ils fréquentent, d'un parvis avec un auvent pour s'abriter en cas de mauvais temps, de guichets de billetterie ouverts sur l'extérieur, ainsi que d'une salle de réunion.

Si le bâtiment a conservé sa forme initiale avec les murs extérieurs de la construction d'origine qui ont été revêtus de bardages en cèdre du Ventoux, le toit, lui, a été entièrement refait, ainsi que les murs intérieurs afin de redistribuer les volumes. Les matériaux utilisés ont été choisis dans l'objectif de fondre le nouveau chalet dans le décor. Le coût des travaux s'est élevé à 1 061 000€, financé à hauteur de 463 000€ par la Région Sud, et de 210 000€ par le Département de Vaucluse.



Ecrit par le 26 octobre 2025



© Cove

Un coup de neuf pour une meilleure attractivité

Le réaménagement du chalet va permettre de développer l'attractivité de la station en présentant une meilleure offre des activités à faire toute l'année. Les deux stations souffrant d'un enneigement très irrégulier depuis quelques années, la Cove souhaite diversifier activités de loisirs toutes saisons en priorisant le développement du capital nature.

Ainsi, les visiteurs peuvent pratiquer de nombreuses activités en hiver, telles que le ski alpin et le snowboard, la balade en raquettes, la luge, ou encore le jardin d'enfants. Des activités sont aussi praticables tous les jours en juillet et août et les week-ends de juin et septembre, comme la trottinette électrique tout terrain, le tubing, le planétarium et l'astronomie (le jeudi), le dévalkart, l'accrobranche, l'air park, le bike park, la promenade à cheval ou poney, le fun trempo, ainsi que la découverte du sentier Jean-Henri Fabre.



La Cove n'a pas attendu la loi pour la croissance verte pour valoriser les biodéchets



Depuis de nombreuses années, la communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin met en lumière le tri des biodéchets en proposant des opérations de sensibilisation auprès de ses habitants, la possibilité d'acheter des composteurs pour un coût avantageux, mais aussi des composteurs partagés installés sur le territoire.

Depuis le 1^{er} janvier, la réglementation européenne et la loi pour la croissance verte rendent obligatoire le tri à la source des biodéchets pour les professionnels comme pour les particuliers. De nombreuses collectivités ont déjà mis en place des solutions depuis plusieurs années pour accompagner leurs habitants. C'est le cas notamment de la Cove qui organisent régulièrement des opérations de sensibilisation depuis une dizaine d'années déjà.

Ces opérations ont pour objectifs de promouvoir le compostage et d'apporter des solution et des moyens pour traiter et valoriser les biodéchets. La Cove délivre notamment des composteurs de jardin ou des lombricomposteurs entre 20 et 25€ et de 300 à 600 litres. Pour s'en procurer un, il suffit de se rendre à l'Hôtel de la Cove entre 8h et 13h, sans rendez-vous, du lundi au jeudi, muni d'un justificatif de domicile et d'un chèque de 20€ ou 25€ (selon modèle choisi) libellé à l'ordre du Trésor Public. L'Agglomération a également installé des composteurs partagés sur son territoire. Pour découvrir où ils se situent, cliquez

Ecrit par le 26 octobre 2025

ici.

Que mettre au composteur et pourquoi?

De nombreux aliments ou restes, qui finissent généralement à la poubelle, peuvent en réalité être déposé dans un composteur tels que : les coquilles d'œufs écrasées, toutes les épluchures, les restes de fruits et de légumes, les sachets de thé, les agrumes (coupés fins et en faible quantité), le marc et les filtres à café, les restes de repas (sans sauce), les coquillages broyés, les algues, ou encore le pain rassis. En revanche, il est interdit d'y déposer les mégots de cigarettes, le charbon de barbecue, la poussière d'aspirateur, les excréments et litières d'animaux, les déchets de viande et de poisson, les laitages, les pierres, gravats, et verres, les plantes malades ou traitées, les journaux, magazines, et briques alimentaires, les graines et noyaux, l'huile de friture, ainsi que tous les matériaux non biodégradables.

Le compostage permet de réduire d'environ 30% la quantité d'ordures ménagères, de produire un engrais 100% naturel qui améliore la structure du sol, apporte les éléments indispensables au développement des plantes et favorise l'activité biologique du sol, de lutter contre l'appauvrissement de la terre en matière organique et en éléments minéraux, ou encore de maintenir l'humidité du sol et limiter les apports d'eau.







© Cove

Carpentras : la Cove inaugure sa Gare numérique



Ecrit par le 26 octobre 2025



Après quatre ans de travaux, l'ancienne gare de Carpentras devient la <u>Gare numérique</u>. Un espace de 1000 m² réservé à la transition écologique et numérique, à la création d'entreprise ou encore aux nouvelles technologies.

En 1863, la gare de Carpentras est née. Il y a 10 ans, une nouvelle gare sort de terre, l'ancienne est donc vouée à disparaître. Mais la détermination des élus de la <u>ville de Carpentras</u> et de la <u>communauté d'agglomération Ventoux-Comtat Venaissin</u> (Cove) va changer le destin de cette ancienne gare, qui va être complètement réhabilitée pour devenir un lieu dédié aux nouvelles technologies.

Les travaux de l'ancienne gare débute en juillet 2019 et s'achève quatre ans après. Ce lundi 16 octobre, la Cove, qui a réhabilité ce lieu au travers de sa marque économique <u>La Provence créative</u>, inaugure la Gare numérique, en présence de représentants de l'État, de la Région Sud, d'élus venus des communes voisines, de partenaires, ou encore de Carpentrassiens. « Nous avions placé la barre très haut, déclare <u>Jacqueline Bouyac</u>, présidente de la Cove. Il n'est jamais aisé de faire du neuf avec du vieux, mais on peut



être très fiers de cette réhabilitation. »



La Gare numérique, vue du côté de l'Avenue de la gare. © Vanessa Arnal

Un lieu d'hybridation sociétale

La Gare numérique se veut un lieu où l'on imagine, fabrique, répare, recycle, et innove. « Ce lieu va accélérer et faire rayonner le territoire, affirme <u>Serge Andrieu</u>, maire de Carpentras. C'est un tiers lieu d'expérimentation qui va permettre de mélanger les expériences et les projets, et créer de nouvelles richesses. »

Ainsi, en plus de faire revivre la ville de Carpentras, la Gare numérique symbolise l'hybridation sociétale. Tout un chacun peut décider d'investir les lieux, que ce soit les entreprises qui n'ont pas de bureaux ou de salles de réunion, les entrepreneurs en devenir, ou encore les télétravailleurs qui souhaitent séparer leur lieu de vie et leur lieu de travail.



Un bâtiment de 1000 m² compartimenté

Si le bâtiment offre un large espace au total, la réhabilitation n'a pas été de tout repos, de part la forme la Gare, qui est toute en long. Pourtant, le cabinet <u>Donjerkovic Architectes</u>, basé à Marseille, a relevé le défi tout en conservant le côté industriel du bâtiment originel.

« Cette gare est bien plus qu'un simple bâtiment de 1000 m², c'est un symbole du progrès. »

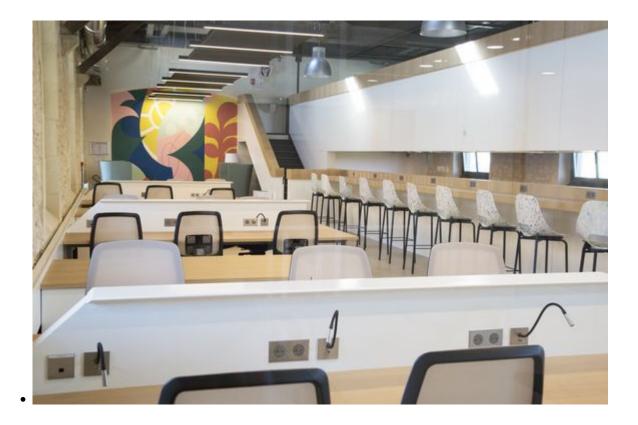
Jacqueline Bouyac

Ainsi, la Gare numérique est composée de plusieurs espaces : 100 m² de coworking avec 32 postes, 176 m² d'ateliers réservés à la fabrication et à la valorisation, 60 m² d'ateliers réservés aux transitions, un studio avec fond vert de 55 m², un espace conférence de 70 m², deux salles de réunion entièrement équipées, et 12 bureaux sur 222 m². Un espace de restauration de 421 m² est également en cours de création. Il est possible de réserver l'un de ces espaces sur place ou via le site de la Gare numérique qui propose le paiement en ligne.





Ecrit par le 26 octobre 2025





Ecrit par le 26 octobre 2025



©Émilie Reynaud-Cochet

Un lieu pas seulement réservé au travail

Si la Gare numérique s'adresse largement aux entreprises et entrepreneurs, elle se veut aussi un lieu d'animations et d'événements afin de stimuler la créativité de chacun, encourager la collaboration au sein des entreprises et interentreprises, ou encore développer de nouvelles compétences.

Une journée portes ouvertes sera organisée ce vendredi 20 octobre pour permettre à tous de découvrir les lieux, mais aussi de participer à plusieurs ateliers représentatifs de la Gare numérique. Les visiteurs pourront en apprendre plus sur le recyclage plastique, filmer leur histoire grâce à la magie du fond vert,



imprimer leur propre sac en toile, imaginer les solutions durables de demain, et bien d'autres animations.

Une réhabilitation à près de 4M€

Les travaux pour faire de l'ancienne gare la Gare numérique ont coûté au total la somme de 3 942 000€. Un projet qui a notamment été soutenu dès les phases d'étude en 2018 par la Région Sud à hauteur de 600 000€. « Il est essentiel pour la Région d'être aux côtés des intercommunalités, surtout quand cellesci recouvrent un territoire majoritairement rural, pour permettre aux entreprises d'évoluer, et de faire leur transition numérique », explique <u>Bénédicte Martin</u>, vice-présidente de la Région en charge de l'agriculture, la viticulture, la ruralité et le terroir.

« Je souhaite que la Gare numérique de Carpentras soit la locomotive numérique de Vaucluse. »

Violaine Démaret, préfète de Vaucluse

L'État a également financé une partie de cette réhabilitation. L'État et la Région Sud y ont contribué à 37%, soit un total de 1 405 554€. « Ce projet donne l'espoir d'avoir d'autres projets concret sur de l'ancien », souligne <u>Violaine Démaret</u>, préfète de Vaucluse. La réhabilitation et les services proposés par la Gare numérique ont été rendus possibles aussi grâce à de nombreux partenaires comme la <u>French Tech Grande Provence</u>, le <u>RILE</u>, <u>Initiative Ventoux</u>, <u>Vaucluse Provence Attractivité</u>, <u>Pôle Emploi</u>, et bien d'autres.



Ecrit par le 26 octobre 2025



©Vanessa Arnal

Pôle territorial : le Département de Vaucluse ne veut pas d'un Pôle métropolitain



Ecrit par le 26 octobre 2025



C'est ce lundi 2 octobre que la Commission départementale de coopération intercommunale (CDCI) de Vaucluse devrait statuer définitivement sur le projet de Pôle territorial du grand bassin de vie d'Avignon. Constituée d'un panel de près d'une quarantaine d'élus vauclusiens représentant les collectivités locales* du département, cette commission va entériner, ou non, la création de ce nouveau syndicat mixte. Pour certains élus il s'agit d'un nouvel outil facilitant la coopération entre des EPCI** situées dans 2 départements et 2 régions distinctes, pour d'autres, il s'agit de l'acte de décès du département via une métropolisation qui ne dit pas encore son nom en avançant en catimini.

Ce lundi, les représentants de la CDCI de Vaucluse se réunissent pour statuer sur le projet <u>de Pôle territorial du grand bassin de vie d'Avignon initié en juillet 2022</u>. Ce syndicat mixte concerne 8 intercommunalités de Provence-Alpes-Côte d'Azur et d'Occitanie : 6 en Vaucluse avec les Communautés d'agglomération du Grand Avignon, des Sorgues du Comtat, de Ventoux Comtat Venaissin et de Luberon Monts de Vaucluse ainsi que les Communautés de communes du Pays des Sorgues Monts de Vaucluse et de Vaison Ventoux et 2 dans le Gard avec la Communauté d'agglomération du Gard Rhodanien et la Communauté de communes du Pont du Gard. Un espace qui totalise près de 520 000 habitants s'étend sur 148 communes.



Ecrit par le 26 octobre 2025



Le projet de Pôle territorial du grand bassin de vie d'Avignon regroupe 8 EPCI : 2 d'Occitanie et 6 de Paca.©Aurav

Compenser les incohérences des découpages administratifs ?

Leur objectif : faciliter la coopération entre les collectivités sur ce territoire particulièrement morcelé qui s'étend sur 3 départements, 2 régions, 2 zones scolaires et qui constitue la 2^e zone d'emploi interrégionale de France après Roissy-Charles de Gaulle. Un espace 'éparpillé façon puzzle' qui présente également la particularité de compter 2 fois plus d'EPCI pour 2 fois moins d'habitants que son équivalent azuréen.

Ce pôle ambitionne donc d'apporter « une réponse aux enjeux territoriaux du Grand bassin de vie d'Avignon qui demandent à être traitées à une échelle plus large que leur périmètre respectif. »

Pour cela, le syndicat mixte se fixe 4 objectifs principaux : la mobilité et les transports en commun, la gestion des déchets, la prévention du risque inondation ainsi que le développement et l'aménagement du territoire.

« Le pôle ne constitue pas un échelon territorial supplémentaire, assurent les statuts du Syndicat dont le siège sera situé dans les locaux de <u>l'Aurav</u> (Agence urbanisme Rhône Avignon Vaucluse) au Pontet. Dans



le strict respect des compétences de chacun de ces membres, il vise à assurer une meilleure harmonisation des politiques territoriales et à favoriser la mise en œuvre d'actions communes. Outil souple de coopération et de dialogue, il permettra de promouvoir à une échelle régionale et supra une vision cohérente du territoire et de porter une vision commune. »

« Je ne vois pas l'intérêt de rajouter une couche administrative supplémentaire. »

Dominique Santoni, présidente du Conseil départemental de Vaucluse

Avis défavorable du Département de Vaucluse

Pour autant, certains élus estiment que cette nouvelle entité constitue une menace pour l'existence des conseils départementaux. « C'est la mort du Vaucluse », s'inquiètent-ils.

Interrogée sur cette initiative de création du pôle territorial du grand bassin de vie d'Avignon à l'occasion de sa conférence de presse de rentrée, Dominique Santoni a d'ailleurs, elle aussi, fait ouvertement part de son opposition au projet.

« Je ne vois pas l'intérêt de rajouter une couche administrative supplémentaire, explique la présidente du Conseil départemental de Vaucluse. Par ailleurs, la CCPAL (Communauté de communes Pays d'Apt-Luberon où elle est aussi élue) a voté contre donc je ne vois pas pourquoi je ferais différemment à Avignon qu'à Apt. »

En effet, en juin dernier, la commission permanente du Département s'est réunie pour rendre un avis consultatif. Dans ce cadre, seulement 12 élus sur 34 conseillers ont voté pour la création du Pôle. L'institution départementale vauclusienne a donc transmis un avis défavorable au contrôle de légalité de la préfecture malgré le fait que les compétences du Pôle n'empiètent pas sur celles du département.

<u> A lire aussi : « Bassin de vie d'Avignon : le futur pôle territorial dans la dernière ligne droite »</u>

Le risque d'un département coupé en deux ?

« Je fais confiance à ces gens », poursuit Dominique Santoni, « mais je suis le Département. Donc, il ne faut pas rajouter un mille-feuille supplémentaire, insiste-t-elle. Ma crainte que cela devienne une métropole et que cela coupe le département en deux. »

Des inquiétudes que ne dissipent pas vraiment les statuts du Pôle territorial du grand bassin de vie d'Avignon. En effet, si ce projet est bien désigné sous le terme de 'Pôle territorial', il apparaît plusieurs fois sous le nom de 'Pôle métropolitain' dans le détail du texte des statuts ou des délibérations. Une ambiguïté que l'on retrouve dans les propos de certains élus qui portent le projet en parlant d'un « Pôle métropolitain qui se dénommera Pôle territorial du grand bassin de vie d'Avignon. »

Si la présidente du Département assure qu'elle s'opposera, 'de toutes ses forces' à la constitution d'une métropole elle assure pour autant « que s'il s'agit d'un pôle territorial, et compte tenu de la liberté de chaque collectivités locales de s'administrer comme elles le veulent, je n'ai pas interféré, en tant que



présidente du Département, sur le choix des présidents d'EPCI qui souhaitent travailler ensemble au travers d'un syndicat mixte. Et ce d'autant plus qu'il ne s'agit pas de compétences du Département ».

Laurent Garcia

- *Maires des 5 villes les plus peuplées, maires des petites et moyennes communes, maires des communes de montagne, représentants des EPCI, ainsi que les représentants des syndicats mixtes, syndicats de communes et syndicats intercommunaux situés en zone de montagne.
- **Etablissements publics de coopération intercommunale

Comtat-Venaissin, Désertification médicale, opération séduction pour les nouveaux diplômés



Les 30 juin et 1er juillet, la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé Synapse Comtat Venaissin organise à Villes-sur-Auzon, deux jours de rencontre et d'échanges entre les





professionnels de santé en exercice et ceux bientôt diplômés, toutes disciplines confondues. Une initiative accompagnée par Vaucluse Provence attractivité.

Comment faire pour séduire les jeunes générations de soignants, toutes spécialités confondues, pour faire face à la désertification médicale et ainsi, conserver l'attractivité du territoire ?

C'est sur cette question

que se sont penché la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé Synapse Comtat Venaissin et Vaucluse Provence attractivité et l'agence départementale de développement, du tourisme et du territoire. Mission ? Informer les futurs actifs des secteurs médicaux et paramédicaux sur les opportunités professionnelles en Vaucluse et les séduire en leur faisant découvrir le territoire.

Autour des rencontres entre passionnés des métiers de la santé,

les futurs professionnels participeront à un Escape game grandeur nature en Pays de Sault, à des visites aux pieds du Mont-Ventoux et encore à une soirée de Gala. Ils goûteront également aux spécialités du terroir cuisinées avec des produits locaux, bio et de saison des fermes étapes (fermes du Pezet et Auberge de La Maguette).



DR

Cette opération fait écho à la campagne de recrutement de médecins

menée par le Département ainsi qu'à ses actions visant à faciliter le recrutement de jeunes professionnels



de la santé pour enrayer la désertification médicale sur le territoire. C'est ainsi qu'en plus de <u>Vaucluse</u> <u>Provence Attractivité</u> et du <u>Département de Vaucluse</u>, se sont joints à eux l'<u>Hôpital de Carpentras</u>, <u>Trail the World</u> (basé à Bédoin), la <u>Communautés de communes Ventoux Sud</u>, <u>La CoVe</u> (Communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin), <u>Sorgues du Comtat</u>, <u>Vaison Ventoux</u>, le Crédit agricole et 38 communes.

En savoir plus

La CPTS Synapse Comtat Venaissin couvre les territoires de la CoVe, des Sorgues du Comtat, de Vaison Ventoux et Sud Ventoux soit 38 communes au total. Sur ce bassin de vie de 100 000 habitants, et selon les chiffres de l'assurance maladie, 75 généralistes sont en activité, majoritairement sur des temps non complets à leur cabinet, leur présence étant partagée avec d'autres établissements (Ehpad -établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, crèches).

Une nécessité majeure

Parmi ces médecins, 25 ont plus de 60 ans et 13 plus de 65, mais ça n'est pas tout. Ils soignent un volume de patientèle parfois trois fois supérieur -en moyenne, on décompte 1 222 patients par médecin du territoire de la CPTS Synapse, moyenne plus élevée que celles aux niveaux départemental, régional et national. Aussi, anticiper ces prochains départs à la retraite se révèle être une nécessité majeure.

Pour l'accès aux soins sur le territoire d'abord,

mais aussi pour conserver son attractivité, y compris aux yeux des jeunes diplômés qui ne conçoivent pas de démarrer leur activité de façon isolée.

Késaco la CPTS?

La communauté professionnelle territoriale de santé Synapse Comtat Venaissin fait partie d'un réseau national visant à mailler tous les territoires, issu d'un contrat tripartite avec l'ARS (Agence régionale de santé) et la CPAM (caisse primaire d'assurance maladie).

Son but?

Faciliter les connexions entre les acteurs de la santé du Comtat Venaissin, aider les professionnels à mieux se coordonner entre eux et structurer leur activité autour du parcours de soins des patients. Pour cela, la communauté s'applique à décloisonner les pratiques et à créer des ponts avec les établissements de santé, le monde du tourisme et les élus pour la connaissance de leur population afin de réorganiser l'actuel système de soin.

 $\underline{www.cpts\text{-}synapse.fr} \ contact@cpts\text{-}synapse.fr$



Ecrit par le 26 octobre 2025



La Cove signe le renouvellement de sa labellisation 'Pays d'art et d'histoire'



Ecrit par le 26 octobre 2025



La <u>communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin</u> (Cove) est labellisée 'Pays d'art et d'histoire du Ventoux Comtat Venaissin' depuis 1998. Elle vient de signer le renouvellement de la convention pour la période 2023-2033, ce qui en fait, à ce jour, l'unique collectivité à avoir obtenu le renouvellement de sa labellisation en Vaucluse.

Créé en 1985, <u>le label 'Pays d'art et d'histoire'</u> est attribué par le Ministre de la Culture aux territoires qui, conscients des enjeux que représente l'appropriation de leur architecture et de leur patrimoine par les habitants, s'engagent dans une démarche active de connaissance, de conservation, de médiation et de soutien à la qualité architecturale et du cadre de vie.

Le réseau compte 207 Villes et Pays d'art et d'histoire, dont 10 en région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Au sein du département de Vaucluse, la Cove est à ce jour la seule collectivité à avoir obtenu le renouvellement de sa labellisation. Depuis l'obtention du label en 1998, l'agglomération a déployé une importante offre culturelle de proximité en direction de tous les publics, sur le territoire intercommunal.

Un projet multidimensionnel

Les actions du 'Pays d'art et d'histoire' sont à la fois à dimensions culturelles, sociales, éducatives,



économiques et touristiques. C'est un acteur légitime sur les sujets d'études scientifiques, de conservation et de restauration des patrimoines, matériels et immatériels, nécessaires en amont du travail de valorisation.

L'objectif de la labellisation est de développer une politique de valorisation du patrimoine pour intégrer dans la démarche tous les éléments qui contribuent à l'identité d'une ville. Pour ce faire, la Cove doit répondre à certains critères comme disposer d'un service d'animation de l'architecture et du patrimoine dirigé par un chef de projet 'Ville ou Pays d'art et d'histoire', proposer de la documentation présentant le patrimoine, ainsi que le programme des actions telles que des visites, des expositions, ou des conférences. L'agglomération doit également organiser des visites-découverte conduites par des guides-conférenciers, mettre en place un service éducatif à l'attention du jeune public, créer un centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine accueillant une exposition permanente.

Un patrimoine valorisé

Le label 'Pays d'art et d'histoire' est aussi un gage d'excellence pour la valorisation du patrimoine. Il permet une meilleure visibilité des actions menées, des conseils et de l'expertise avec l'aide des services de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC), un appui du réseau national 'Villes et Pays d'art et d'histoire' pour des échanges d'expériences et de savoir-faire, ainsi que de l'aide aux subventions du ministère de la Culture.

Le label permet la création et le pilotage des différents dispositifs et outils d'urbanisme qui règlementent le territoire. La Cove a déjà mis en place deux dispositifs d'aides financières : une convention avec la Fondation du Patrimoine en faveur des particuliers, et un fonds de concours patrimoine de 800 000€ en faveur des communes. L'agglomération participe également au pilotage de divers outils tels que la charte du parc naturel régional pour 15 des 25 communes du 'Pays d'art et d'histoire', la transformation de l'aire de valorisation de l'architecture et du patrimoine en site patrimonial remarquable, ou encore les plans locaux d'urbanisme pour un grand nombre de communes. Ainsi, durant les 10 prochaines années, la Cove va pouvoir poursuivre ce travail-là.

V.A.

Cove : un atelier sur le photovoltaïque



Ecrit par le 26 octobre 2025



Le mercredi 10 mai, la <u>communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin</u> (Cove) organise un atelier sur le photovoltaïque et les aides à la rénovation énergétique.

Animé par l'<u>Agence locale de la transition énergétique</u> (Alte), ce sera l'occasion d'aborder les aspects techniques et financiers des projets solaires mais également les aides financières à la rénovation des logements.

Mercredi 10 mai. De 18h à 19h30. Maison du citoyen. 35 rue du collège. Carpentras. Informations au 04 90 74 09 18.

V.A.